

LA BASSE-GAGNERIE (3^{ÈME} PARTIE)

Le poids public ou « La bascule de chez Cussonneau » pour les Remaudiérois

A la Remaudière la bascule n'appartenait pas à la commune mais à la famille Cussonneau. Elle était implantée devant leur maison et la potence sous l'allège de la fenêtre.

Généralement situé dans les bourgs, souvent à proximité du champ de foire, la bascule était utilisée pour peser les biens de toute nature : matériaux de construction, bois, fourrage, vin, animaux, tare à vide des charrettes et équipements agricoles. Son utilisation était alors importante dans notre commune avec le commerce généré par le « petit Anjou ». Elle évitait tout litige lors de la vente et était régulièrement contrôlée par un responsable des poids et *mesures*. Le paiement de la prestation s'effectuait in-situ. Marie ou Amélie délivrait alors un ticket justifiant la pesée, provenant d'un carnet à souche. Après son arrêt définitif vers 1970, le pont sera remblayé



Sur la photo on voit un tombereau flambant neuf, à la tare, prêt à la livraison vers le milieu des années 50. Les roues de bois commençaient à laisser place aux pneumatiques...

L'étang

Aujourd'hui comblé et remplacé par un jardin depuis les années 80, il avait plusieurs fonctions :

Vivier pour les pêcheurs occasionnels mais surtout pour le concours de pêche du lundi de la pentecôte dont l'organisation était confiée au comité des fêtes.

Bac de décantation des terres situées en amont, appelé aujourd'hui la coulée verte, régulant ainsi l'eau de ruissellement et recueillant les boues d'érosion lors des orages. Afin d'en limiter la quantité, des curages périodiques étaient organisés en période d'étiage par les utilisateurs.

Lavoir pour les ménagères qui ne s'y rendaient le plus souvent pas pour laver le linge, mais pour l'y rincer. Le passage au lavoir était en effet la dernière étape avant le séchage. Comme le lavage ne consommait que quelques seaux d'eau, il pouvait avoir lieu dans les habitations ou les buanderies mais le rinçage nécessitait de grandes quantités d'eau claire. Ce lavoir était réservé aux lavandières et/ou ménagères de proximité, pour cela des pierres d'ardoise et un emplacement pour la boîte à laver étaient prévus sur la rive. Chaque utilisatrice avait la sienne ou à défaut un jour leur était réservé à un emplacement précis.

Elles transportaient alors le linge prélavé vers le lavoir sur une brouette. L'étape comportait un rinçage et une vérification de propreté ou de blancheur. A genoux dans leur boîte à laver, les ménagères jetaient le linge à l'eau, le rinçaient, l'examinaient, puis frottaient les taches récalcitrantes sur la pierre d'ardoise à l'aide du savon de Marseille et/ou de cendre, le rinçaient à nouveau et enfin l'essoraient notamment en le tordant et en le frappant (drap ou linge volumineux) avec un battoir en bois. Ensuite elles replaçaient le linge essoré, mais encore humide dans un panier sur leur brouette pour l'amener vers le lieu de séchage.



La photo réalisée avant 1911 nous montre deux lavandières et un pêcheur sur la berge de l'étang. La maison Lemesle anciennement Cussonneau n'est pas construite. A droite un « char à banc » négligemment rangé attend sa monture...

J.P. descendant de bordier